

Archives départementales d'Indre-et-Loire - Série ZA - Archives des services allemands saisies ou abandonnées à Tours à partir du 21 août 1944

Informations sur les modalités d'entrée

Contexte d'entrée et de cotation du fonds

Auteur : Bérangère Fourquaux, conservateur aux Archives départementales d'Indre-et-Loire, 23 septembre 2011

Le répertoire numérique qui suit a été rédigé dès la fin de la guerre par Jean Massiet du Biest, archiviste en chef du département d'Indre-et-Loire, à partir des documents laissés par les Allemands qu'il collecta lui-même dès les premiers jours de la Libération. Les rapports d'activité qu'il adressa au Préfet à cette période offrent un témoignage très précieux aussi bien sur la localisation et l'activité des services allemands d'occupation dans le département que sur les conditions d'entrée de ces documents aux Archives départementales. J. Massiet du Biest écrit en effet : "Ce ne sont pas les circulaires et les lettres qui m'ont permis de recueillir des archives allemandes conformément à l'appel de la radio nationale et aux circulaires du Directeur des Archives du 1er septembre et mois suivants, c'est la recherche immédiate.

Pendant septembre et octobre, le vestibule-entrepôt des archives fut plein d'arrivages fragmentaires d'archives allemandes presque toujours brouillées et qu'il fallut trier pièce à pièce et séparer de nombreux stocks d'imprimés en blanc. Beaucoup de séries de correspondances sont heureusement restées dans leurs reliures électriques primitives." (rapport de 1944, p. 10).

Précisons que J. Massiet du Biest ne fut pas seul dans sa démarche de collecte, et son inventaire ne manque jamais de mentionner les personnes qui lui apportèrent leur aide. Parmi celles-ci, on citera : Robert Vivier, agrégé d'histoire et de géographie, inspecteur général honoraire de l'Éducation nationale, préfet d'Indre-et-Loire de septembre 1944 à octobre 1948, qui favorisa le versement rapide aux Archives départementales des documents produits pendant cette période, puis fut ensuite, en tant qu'historien, parmi les premiers utilisateurs des fonds ainsi rassemblés ; Georges Collon et Jacques-Marie Rougé étaient quant à eux les conservateurs de la bibliothèque et des archives municipales de Tours ; Paul Chalumeau intervint dans les bâtiments abandonnés par les Allemands en tant qu'architecte départemental, fonction qu'il exerçait depuis 1942 ; enfin André Laveau, commis auxiliaire aux Archives, et M. Gasc, magasinier, furent d'une aide précieuse pour le transport des documents.

Les documents rassemblés dans les sections 1ZA à 11ZA (initialement I Z à XI Z) sont entrés et ont été classés en septembre-octobre 1944, et ont aussitôt donné lieu à la rédaction d'un premier inventaire de 20 folios adressé à la Direction des Archives de France.

Les sections 12ZA à 16ZA (initialement XII Z à XVI Z) ont été rédigées en 1945, alors que les documents eux-mêmes étaient provisoirement entreposés dans l'annexe des Archives à la soierie Roze à Tours, comme d'ailleurs un volume très important d'archives publiques de toutes sortes en attente de classement.

Signalons cependant que l'article 16ZA7, volume intitulé "Les Allemands en Indre-et-Loire" réalisé en 1945 par la Direction générale de la Sûreté nationale, Commissariat spécial de Tours, à partir des archives de la Gestapo de Tours transférées à Angers, n'est entré aux Archives départementales qu'en février 1948 et n'apparaissait donc pas sur le premier inventaire dactylographié. Dans son rapport d'activité de 1947-1948, J. Massiet du Biest proteste que ses demandes réitérées auprès de

la Direction de la Sûreté à Angers de recevoir en versement "les très importantes archives confisquées sur la Gestapo allemande de Tours en fin août 1944" se sont heurtées à un refus, et que ce service lui a en revanche adressé ce recueil en compensation. Il indique avoir classé ce volume sous la cote XVI Z 7.

Notons que si la majeure partie des archives de la Gestapo de Tours ne fut jamais retrouvée (un état des lieux établi en 1951 par Robert Vivier, dont le double est conservé dans le dossier de service de la sous-série 81J, parle de 200 kg de papiers), une petite partie, dérobée en août 1944 dans les locaux de la Gestapo de la rue George Sand par un groupe de patriotes ayant à sa tête Jean Meunier, a été conservée dans le fonds de ce dernier.

Lors de leur arrivée aux Archives départementales, les archives allemandes ne furent pas inscrites dans le registre des entrées traditionnelles, mais firent l'objet d'un "registre d'entrée spécial" - c'est le titre qui figure en tête de cet instrument de recherche - , qui devint rapidement un instrument de recherche en lui-même et fut considéré comme définitif. Ainsi, dans une liste des instruments de recherche du service établie avant 1953, il porte le nom d'"inventaire en partie analytique en 17 sous-séries", titre qui a donc été repris en tête de la mise à jour de 2011. Pour l'anecdote, on signalera que c'est un registre allemand d'enregistrement de la correspondance, sans doute récupéré avec le reste, et dont la plupart des feuillets étaient vierges qui servit de "registre d'entrée spécial" (ce registre manuscrit est toujours conservé aux Archives).

Les archives allemandes furent dès le départ considérées par l'archiviste départemental comme les documents contemporains les plus précieux du service, à tel point qu'il prit soin de les faire rapatrier, au début de 1950, dans le dépôt principal donc avec les fonds anciens - lorsque des déménagements accompagnés de travaux d'étayage furent entrepris dans la fragile annexe Roze où elles se trouvaient depuis 1945. Il écrivait dans son rapport de 1945-1946 : "Exception faite des archives allemandes de 1940-1944 et des services français spéciaux, j'ai l'impression qu'en province, la valeur documentaire des versements récents est très faible." (p. 2).

Elles étaient d'autant plus précieuses qu'elles étaient fragmentaires, ne constituant qu'un reliquat ayant échappé aux incendies volontaires des Allemands ou des Français à la Libération, réalité qui faisait écrire à l'archiviste en tête de la section 5ZA : "Nous n'avons, en résumé, que ce que les Allemands ont bien voulu nous laisser. Mais leur hâte était indéniable, et selon le point de vue exclusivement militaire auquel ils se plaçaient, ils ont pu commettre des erreurs (sous estimer par exemple les affaires économiques, et les affaires périmées de 1940)."

Ces documents furent rangés à leur arrivée dans la série Z des Archives départementales, alors réservée aux "affaires diverses" (cette série pouvait aussi accueillir depuis la circulaire du 12 octobre 1926 les archives des sous-préfectures supprimées) et vide en Indre-et-Loire. Suite à l'instruction du 16 décembre 1965 prescrivant le classement des fonds de sous-préfectures en série Z furent créées en Indre-et-Loire les sous-séries 1Z à 3Z, dédiées aux sous-préfectures de Chinon, de Loches et de Tours. Pour éviter toute confusion, les archives allemandes furent alors recotées dans la série ZA, non réglementaire. Enfin, les numéros de sous-séries, initialement en chiffres romains, furent transformés en chiffres arabes en 2011 afin de respecter la circulaire de 1998 sur le cadre de classement des archives départementales. Ainsi, par exemple, l'ancienne section III Z est-elle finalement devenue la sous-série 3ZA.

Le choix d'encodage fait en 2011

La décision de procéder à l'encodage du répertoire de la série ZA a pour origine la volonté d'assurer une plus large diffusion de cet instrument de recherche, et partant une exploitation plus féconde par la communauté internationale des chercheurs des archives qu'il décrit.

La préparation de la reprise fut l'occasion d'un double constat ; si sur la forme, le répertoire d'origine, avec son statut incertain de registre d'entrée ou de répertoire en partie analytique à l'ancienne, avait besoin d'un certain nombre de corrections, énumérées ci-dessous, en revanche sur le fond il attestait d'une pratique archivistique étonnamment inchangée au regard des normes de la fin du XX^e siècle. La plupart des éléments de description recommandés par celles-ci sont en effet déjà présents dans les analyses. Ainsi le répertoire ne manque-t-il jamais de préciser l'état des documents, leur localisation d'origine ou leur contexte de production. La description peut se faire particulièrement détaillée pour présenter dossiers et correspondances, manifestement lus en intégralité par l'archiviste qui maîtrisait parfaitement l'allemand ; elle se fait également critique, par exemple dans la section 16ZA où sont répertoriés les tracts de propagande.

A cette qualité archivistique s'ajoute le fait que le répertoire d'origine est aussi un document historique en soi, qui contient une mine de renseignements sur la constitution du fonds : au fil des sections, J. Massiet du Biest décrit ce qu'il a récupéré, mais aussi les lacunes qu'il a constatées, en recensant par exemple les ruptures dans les cotations utilisées par les Allemands (section 15ZA). L'attention très grande portée au classement et au conditionnement d'origine (par exemple pour 15ZA9 où il est précisé "un gros cartonnage factice" par opposition à "dossier resté tel quel"), le recueil et la restitution des cadres de classement originaux (1ZA17, 15ZA24) et le report systématique des numéros de liasses anciens quand ils existent, attestent d'une volonté de figer la réalité au maximum et de préciser par le menu la marge d'intervention de l'archiviste. C'est la fidélité à ce principe qui explique le choix d'avoir scindé en deux sections le fonds de la Feldkommandantur de Saint-Symphorien : tandis que les liasses rangées en section 14ZA suivent scrupuleusement le cadre de classement retrouvé sur place, celles mises en 15ZA se définissent en négatif comme les "ajonctions non portées sur la liste primitive des archives". L'archiviste précise au début de cette section : "On y trouvera aussi de nombreux manquants de la section 14ZA qui ont été sortis de leurs reliures électriques sans doute pour être détruits. Nous les avons placés dans la section 15ZA pour rendre un compte exact des déprédations subies."

Cette collecte méticuleuse et peu sélective, englobant même les dossiers pourtant décrits comme "sans intérêt", prouve que l'archiviste avait évidemment pris la mesure de la valeur historique et patrimoniale que revêtaient ces documents. Ajoutons que pour lui, la collecte de sources destinées à documenter l'histoire de cette période ne s'arrêtait évidemment pas aux documents officiels, mais devait aussi englober documents privés et témoignages. On lit par exemple sur son dossier "Prison de Tours" l'inscription suivante, de sa main : "L'ancien gardien chef [...] m'a promis d'écrire ses mémoires." (fonds Robert et Jack Vivier, 81J16). Cet aspect fait aussi partie de l'action que poursuivit, en collaboration étroite avec les Archives, Robert Vivier à partir de 1950 en tant que correspondant départemental de la Commission d'histoire de l'occupation et de la libération de la France.

En définitive, il s'est avéré que le fonds ne pourrait pas être mieux classé qu'il ne l'avait été en 1944-1945, et que son inventaire supporterait parfaitement un encodage destiné à l'adapter à la recherche contemporaine. Que cette reprise soit aussi l'occasion de rendre hommage au travail titanesque accompli par Jean Massiet du Biest pour sauver, classer et décrire ces archives et les transmettre à la postérité.

Modifications apportées par rapport à l'inventaire d'origine

Les interventions sur l'inventaire initial ont été minimales et ont adopté la ligne de conduite suivante :

- Respect de la cotation et de la description d'origine pour l'essentiel du fonds. Certaines parties cependant, laissées provisoirement en vrac dans l'inventaire de 1944-1945, ont été retrouvées au fil du temps et ont donné lieu à la création de cotes supplémentaires. Par exemple, dans la sous-série 12ZA, les billets d'entrées à la Feldkommandantur, mis en vrac dans une caisse cotée 12ZA9 en 1945, ont été reclasés et se sont vu attribuer trois cotes (12ZA9-12), ce qui a conduit à décaler les cotes des articles suivants. De même la sous-série 17ZA est une création tardive (peut-être antérieure à 1953 cependant, comme vu ci-dessus) dans la mesure où elle regroupe les brochures et la documentation à l'origine amassés en annexe des sections précédentes.
- En raison de sa fragilité, le fonds a été reconditionné dans son ensemble et les éléments métalliques ont été retirés. Pour cette raison, la plupart des "reliures électriques", petits classeurs à armature métallique centrale pour le serrage des documents, auxquelles se réfère l'inventaire d'origine, ont été retirées (opération antérieure à 2011) et leur mention supprimée dans l'inventaire.
- Lors de l'encodage du répertoire, et afin de mettre davantage en évidence la structure du fonds, quelques titres ont été ajoutés dans le plan de classement d'ensemble et quelques articles ont été regroupés par souci d'équilibre. Ces interventions sont d'ordre cosmétique.
- Enfin quelques coquilles ont été corrigées, à l'exception des choix de graphies faits à l'origine et délibérément conservés, par exemple l'alternance entre les graphies francisées commandanture(s) ou Kommandanture(s) pour le terme allemand Kommandantur(en).